

APERITIF DU 9-10-62

Présents : 25

Présences extérieures : GREGOIRE et GRANGE à Paris le 3-10

Excusés : MAZALEYRAT qui est souffrant, et PICAULT

Le mardi 30 Octobre, qui est le cinquième mardi du mois nous aurons un dîner avec dames.

Le mercredi 26 Octobre, au Pavillon Dauphine, à Paris, aura lieu la réunion de la décoration de l'Ordre de la Légion d'Honneur au titre de Chevalier, à notre Past Président BERTHELOT. Notre Président KOCH s'excuse par avance de ne pouvoir assister à cette cérémonie, et prie le Vice Président DEBRIE, qui accepte, de le remplacer.

FAURE-DERE nous reparle des rapatriés d'Algérie, et nous demande de lui signaler, ainsi qu'à notre secrétaire MILLET, les possibilités de logements et d'emplois.

Le Président KOCH souhaite l'anniversaire à WAGENAAR, et nous lit une lettre du Club d'Enghien qui nous invite à leur réunion du 31 Octobre prochain. Durant cette séance, Monsieur SATRE Ingénieur à Sud-Aviation surnommé le "Père de la Caravelle" parlera de cette magnifique réalisation française, et deux films consacrés à la caravelle seront représentés - Monsieur le Directeur Général de Sud-Aviation, sera également présent à cette causerie.

Puis notre Past Président BERTHELOT, Président du syndicat des pharmaciens de S & O, nous fait une conférence sur les tranquillisants et particulièrement sur la thalidomide.

La Grande Presse n'a pas eu à ressortir cet été les anciennes et classiques histoires du Serpent de Mer ou du Monstre du Loch-Ness.... Il y a bien eu le Puma de l'île de Ré, qui, toujours en liberté à l'heure actuelle, pourra resservir une autre année, mais elle a eu beaucoup mieux

o/...

à jeter en pâture au Grand Public avec le "Médicament qui fait des Monstres". Les Reporters ont trouvé là une mine inépuisable pour nous faire oublier les perspectives d'un automne difficile et pour distraire un peu ceux d'entre nous qui regrettent la quasi disparition dans les cartes des Atlas, des grandes tâches qui représentaient l'Empire Français.

La France et la Pharmacie Française avaient eu la triste vedette avec ce que nous avons tous appelé la catastrophe du Stalinon qui fut le "Médicament qui tue", mais en l'occurrence, Dieu merci, il ne s'agit pas de nous et notre Ministère de la santé à l'occasion de se réjouir des méthodes de prudence et de contrôle rigoureux qu'il a instaurées et qui, cependant nous paraissent parfois bien pesantes.

Les Journalistes se sont donc, cet été, jetés comme une meute sur la trop fameuse "Thalidomide" et ils en ont tiré une littérature à suspense à faire frémir, et que l'on peut qualifier de "Sensationnelle" puisqu'elle va d'explications scientifiques sur la création des monstres à la publication des mémoires d'une pauvre mère qui n'a pas craint de dépeindre, à l'intention certainement gratuite, de millions de lecteurs ses différents et affreux états d'âme avant d'en arriver à l'Avortement légal, dans un pays où il est autorisé.

L'histoire d'un sédatif accusé aujourd'hui d'avoir fait engendrer des monstres par milliers remonte à 1954.

Cette année-là les chimistes d'une firme allemande de Stolberg (près de Aachen), la "Chemie Gruenthal GmbH", isolèrent un produit de synthèse qu'ils dénommèrent thalidomide, et dont ils soulignèrent les qualités sédatives, tranquillisantes et hypnotiques. Après trois ans d'expérimentations effectuées sur l'animal, l'efficacité et l'innocuité du nouveau calmant furent estimées telles qu'il fut mis en vente libre dans toutes les pharmacies de l'Allemagne de l'Ouest, où chacun pouvait l'obtenir sans prescription sous le nom de Contergan.

L'innocuité fut confirmée par le fait qu'il apparut impossible de se suicider au Contergan (188 tentatives de ce genre se sont soldées par un échec). Par conséquent le "sédatif hypnotique" idéal semblait être trouvé à une époque où le "marché du calmant" est sans doute le plus important et le plus fructueux de toute l'industrie pharmaceutique. La firme productrice n'hésita, d'ailleurs pas à recommander son produit comme convenu tout particulièrement pour apaiser les enfants anxieux, nerveux ou agités.... et spécialement indiqué pour les nourrissons".

Les obstétriciens, qui purent constater ses heureux effets sur les petits malaises présentés par les femmes enceintes en début de grossesse, se mirent à le prescrire largement.

Très rapidement la vogue du nouveau calmant déborda les frontières de l'Allemagne de l'Ouest, et la majeure partie des pays Européens purent s'en procurer, dès 1958, sous les noms de Contergan, Softenon, Distaval ou Kevadon, (La multiplicité des noms employés par l'industrie pharmaceutique pour baptiser le même médicament est l'une de ces absurdités commerciales qui compliquent considérablement la tâche du médecin). Au mois d'Avril 1961, les Canadiens à leur tour utilisaient la thalidomide, qui s'était entre temps, largement répandue au Brésil et au Japon. (En France un produit à base de thalidomide avait obtenu le visa permettant sa diffusion, et ce sur la base d'essais cliniques qui s'étaient révélés partout très prometteurs. Ce produit n'avait fort heureusement pas encore été mis en vente).

Aux Etats-Unis, une doctoresse tatillonne, membre de la toute puissante F.D.A. (Food and Drug Administration), n'ayant pas été parfaitement convaincue par le dossier accompagnant la demande de licence du thalidomide, avait refusé l'autorisation de vente et demandé des renseignements cliniques complémentaires.

Les chercheurs avaient à peine réuni ces renseignements qu'un message de la firme productrice envoyé en décembre dernier dans le monde entier ordonnait le retrait immédiat du Contergan et de tous les autres médicaments contenant de la thalidomide, cependant qu'un autre message adressé personnellement aux 18.500 médecins canadiens et à des milliers de médecins européens, les prévenait que "la thalidomide ne devrait être administrée ni aux femmes enceintes ni, d'une façon générale, aux femmes non ménopausées et donc susceptibles de devenir enceintes".

Entre la découverte de 1954, la mise en vente triomphale de 1957 et déroute de cet hiver un drame s'est déroulé : un drame dont l'histoire est tragiquement instructive car elle montre des dangers, jusqu'à présent insoupçonnés, de ces thérapeutiques modernes auxquelles l'humanité doit tant et aussi l'extrême difficulté qu'il peut y avoir dans certains cas à établir contre un médicament quelconque un acte d'accusation suffisamment solide pour entraîner son interdiction.

ANOMALIES ET MALFORMATIONS

Tout commença il y a deux ans environ, lorsque plusieurs médecins allemands signalèrent de nombreux cas de polyneuropathies (douleurs, sensations de brûlures, troubles vasculaires des bras et des jambes) qu'ils rattachaient

Les membres appartenant chez le foetus des le tout début de la vie intra-utérine (comme semaine de la grossesse), on s'efforce de retrouver le facteur commun (tel que les radiations, une nutrition anormale, une éventuelle infection ou l'absorption de l'une des drogues déjà connues pour leur effet tératogène) (Tératogène spécifique : peuvent engendrer des monstres auquel les femmes auraient pu être soumises au début de leur grossesse.

Ce médecin ayant observé en quelques mois dans sa clinique dix "monstres phocomèles", alors qu'il n'en avait pas vu un seul en vingt ans de pratique, entreprit auprès des dix malheureuses mères et de leurs dix médecins de famille une enquête rigoureuse.

Une semblable "épidémie" de monstres était, dans le même temps, constatée en Angleterre, et c'est grâce à l'annonce et à l'obtention du docteur Spetz, médecin de la maternité écossaise de Stirlingshire, que la responsabilité fut en être imputée au Diabète (nom britannique de la thalidomide).

C'est ce que l'on appelle le "monstre phocomèle", très rare à notre époque, et sans doute plus fréquent jadis, à en juger par les tableaux et les dessins, de l'École Espagnole, notamment par ceux de Goya. D'autres anomalies s'associaient à ces monstruosités, portant soit sur le tube digestif (absence de la vésicule biliaire ou de l'appendice, rétro-positions intestinaux, etc...), soit sur l'appareil génito-urinaire ou le cœur, soit encore sur le face (bec de lièvre, malformation des yeux, anomalies du nez ou de la lèvre).

Il fallait attendre l'autome dernier pour que certains accoucheurs et pédiatres allemands, émus et intrigués par le nombre considérable d'enfants anormaux nés depuis quelque temps dans les divers hôpitaux du pays, entreprennent enfin une étude sérieuse portant sur les causes de ces anomalies. Ces dernières étaient le plus souvent les membres et le tube digestif à un degré variable, il s'agissait parfois de l'absence du pouce ou d'un doigt et le plus souvent de la non-formation des os longs des membres, les mains ou les pieds, ou les deux, s'insérant alors directement sur le tronc.

à l'emploi prolongé du Contergan. En dépit d'une communication présentée à ce sujet en 1961 par le professeur Kott, de Francfort, au congrès allemand de médecine interne, communication dont le but était d'alerter largement le Corps Médical, les fabricants du Contergan ne se désolèrent pas à le retirer du marché, en raison sans doute du chiffre de vente considérable obtenu tant en Allemagne que dans le monde par ce médicament.

L'enquête se révéla absolument négative, tant auprès des patientes elles-mêmes que des médecins de famille.

Pas de radiographies inconsidérées, pas de maladies à virus ou autres, aucune erreur de nutrition et, apparemment, aucune absorption de drogue quelconque.

Le docteur Speirs, loin d'être découragé par ce résultat négatif, convoqua de nouveau toutes les femmes et tous les médecins de famille dans son bureau, où il leur montra un véritable magasin de boîtes de pilules, comprimés ou autres, dans l'espoir que la vue de l'une de ces boîtes réveillerait chez les unes ou les autres, un souvenir oublié. Plusieurs patientes indignèrent, en effet, qu'il leur semblait avoir pris du Distaval "il y a fort longtemps".

Les enquêteurs firent alors le tour de toutes les pharmacies locales, pour en consulter tous les registres.

Ils purent montrer de façon formelle, grâce à ce procédé original, que sur les dix malheureuses mères, neuf avaient absorbé de la thalidomide pendant les toutes premières semaines de leur grossesse.

Simultanément, le docteur Lens, pédiatre de l'Université de Hambourg, publiait une série d'observations dans lesquelles il estimait "devoir suspecter le Contergan" comme cause de malformations congénitales. D'autres rapports similaires se mirent alors à affluer et un groupe de personnalités éminentes appartenant aux quatre Facultés de Médecine allemandes fut chargé d'entreprendre une enquête exhaustive sur toutes les malformations congénitales survenues depuis Janvier 1959, dans la région de Nordrhein-Westfalen (15.500.000 habitants).

Un mois plus tard, la firme Chemie Gruenthal, retirait de la circulation le Contergan et tous les autres médicaments contenant de la thalidomide, cependant que des milliers de médecins recevaient la lettre que l'on sait.

TROIS MILLE CAS DANS L'ALLEMAGNE FEDERALE

On estime aujourd'hui qu'il y a eut, pour la seule Allemagne Fédérale, près de 3.000 cas de malformations imputables à la thalidomide, à l'heure actuelle il en est encore rapporté trois à dix cas par jour suivant les régions.

Tout porte à croire qu'il en aura été de même jusqu'au mois de Septembre, le sédatif incriminé n'ayant été retiré de la circulation qu'en décembre dernier; tout porte à croire aussi que les enquêtes en cours dans certains pays étrangeront apparaître l'ampleur des méfaits de la thérapeutique.

Ajoutons que sur trois des pitoyables anormaux ainsi mis au monde depuis plusieurs mois, un seulement décède au moment de la naissance et que les deux autres sont amenés à survivre. Ce qui ouvre à des familles entières la perspective de plus abominable calvaire. A tel point que les médecins britanniques, pensent aux monstres qui naîtront sans doute jusqu'à cet automne posent dans l'une de leurs plus célèbres revues médicales le problème moral de l'interruption de la grossesse chez toutes les femmes ayant déjà absorbé les doses importantes de thalidomide.

UN CODE DE LA SECURITE

Il est bien certain que l'on ne peut exiger des médicaments modernes, auxquels nous devons tant, qu'ils aient à la fois la puissance destructive du marteau-pilon et la douceur de l'eau de rose; mais il paraît nécessaire que l'industrie pharmaceutique en précise les risques - et les indications légitimes - avec la plus extrême rigueur, et plus nécessaire encore qu'un agent thérapeutique secondaire, tel qu'un vingt millième sédatif ou un dix millième somnifère, ne vienne s'ajouter à une pharmacopée déjà démesurée sans avoir fait l'objet des plus vigilants contrôles.

Dans le cas de la thalidomide, ces contrôles avaient certes été rigoureusement pratiqués, mais le drame qui se déroule actuellement attire l'attention sur une notion scientifique nouvelle et sur les profondes modifications qu'elle est susceptible d'entraîner en matière de législation sanitaire.

En effet, il ne s'agit plus seulement de savoir si un médicament si une substance ou un agent physique ou chimique quelconque, sont dépourvus de toxicité pour l'organisme humain, MAIS ENCORE DE DECHIFFRER LEURS EFFETS TERATOGENES POSSIBLES, C'EST A DIRE L'EVENUALITE D'UNE ACTION NOCIVE SUR LE FOETUS.

Le problème pratique que pose un tel contrôle est d'une extrême complexité car les causes possibles des malformations congénitales sont multiples et mal connues, et l'étude des maladies héréditaires n'en est qu'à ses premiers balbutiements.

DINER DU 16-10-62

Présents : 26

Présences extérieures : GRANGE à Paris le 10-10
GRANIER à ST TROPEZ.

Excusés : FAURE-DERE - RICHARD - WICHEGROD.

Le Président KOCH souhaite l'anniversaire de DOLBEAU et félicite notre ami pour son 73^e printemps. Il demande à l'Assemblée de le nommer membre retiré des affaires, et cette nomination est mise aux voix. Elle est acceptée à l'unanimité.

Le Club de St Germain demande notre visite avant la fin décembre et BERTRAND, chef du Protocole, prend les inscriptions pour le dîner du 5^e mardi qui aura lieu à l'Isle Adam.

Nous avons parmi nous, comme invité le Docteur MARTIN qui sera notre conférencier de ce soir.

Anticipant sur cette conférence, notre Président KOCH nous fait un exposé sur les effets psychologique et sociologique de l'automation dans l'industrie.

L'automation c'est le mode, c'est l'engrenage du progrès qui nous happe, nous ne pouvons nous y soustraire. Nous devons nous adapter et réviser nos habitudes tant familiales, qu'amicales et nationales.

Les entrepreneurs se transforment, et notre rôle de Rotariens tracé par le programme de cette année sera la recherche des facteurs d'évolution dans nos professions.

Lors de notre visite à St Gobain, nous avons admiré une automation poussée pour la fabrication des glaces, et nous avons assisté à un travail manuel intense, et presque à la chaîne pour le découpage et la fabrication des pare-brise.

Mais ce que nous ne savons pas, c'est à quoi pense l'homme

devant ses cadrans, quel avancement rêve-t-il, quel poste ambitionne-t-il que racontera-t-il ce soir en rentrant à la maison ?

Le Docteur MARTIN qui va nous traiter ce sujet dans sa conférence, est Docteur en Médecine et diplômé de neurologie.

Outre son cabinet de neuropsychiatrie où il s'occupe des individus, il est chargé du perfectionnement des cadres à la SNECMA où il fait de la neuropsychiatrie de groupe et il occupe diverses chaires où il enseigne la psychophysiologie du travail notamment à l'institut des Sciences sociales du travail.

L'automatisme fut tout d'abord créée en Amérique par Ford qui installa des machines de transfert qui remplaçaient 35 à 70 ouvriers. Aujourd'hui, cette même fabrique une voiture en 48 minutes avec 40 travailleurs, alors qu'autrefois une voiture moins compliquée demandait pour sa fabrication 40 minutes avec 400 travailleurs.

Puis nous avons vu en France, vers 1920, Citroën qui lança la construction des automobiles en grande série, et Renault qui développa ce système en 1946. En 1956, St Gobain développa l'automatisme pour la fabrication des glaces, et toutes les grandes industries de nos jours, s'orientent vers cette production moderne.

Outre une étude et une mise au point très poussées, cette automatisme nécessite une surveillance de tous les instants, surveillance sans faille et qui doit apporter dans tous les cas des décisions immédiates.

La rapidité de calcul et d'appréciation est assurée par l'électronique dont l'unité d'action est la microseconde; les décisions mécaniques sont prises aussitôt les réceptions reçues.

Cette organisation s'étend au contrôle de la circulation aérienne pour laquelle les trajectoires sont établies automatiquement, et la S.N.C.F. fait elle-même un effort pour régler de cette façon ses horaires.

La machine fait le travail automatique et même délicat, ce qui est banal et fastidieux se fait tout seul. Il en résulte moins de fatigue mais une tension continue aux postes de contrôle et de surveillance. L'automatisme libère l'homme et lui permet d'accéder à des travaux supérieurs mais nécessite de sa part des études continues afin d'obtenir les connaissances nécessaires qui se renouvellent constamment.

Il en résulte une responsabilité collective pour tout le personnel, et une tension nerveuse toujours accrue. Aucun relâchement, aucune négligence ne sont tolérés durant les heures de travail sous peines de conséquences qui peuvent être désastreuses. En compensation, la productivité étant accrue, le temps de présence peut être diminué. Mais ce résultat peut entraîner du chômage et la nécessité du transfert de main d'œuvre, d'où risque de dislocation de la famille ouvrière et abaissement de l'amitié, suppression de la vie familiale et régulière.

Cette diminution des heures de travail amène un temps de repos plus long qu'il faut absolument utiliser afin de combattre l'oisiveté. D'où organisation des loisirs et distractions au commandement.

Jusqu'à présent, cette évolution a été assez lente, et l'adaptation a été facile. Mais le rythme du progrès est de plus en plus accéléré et le changement de nos mœurs devra suivre la même cadence. Qu'en résultera-t-il ?

BOILEAU nous a dit :

Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage, Polissez-le sans cesse.....

C'était le temps du bel ouvrage bien fait, exécuté avec amour et avec art, du bel ouvrage qui avait demandé du temps, de la science et de la peine, du bel ouvrage qui était la récompense de l'effort accompli !

Le mot automation n'existait pas encore !

M. Burtin

Soirée appelée le 30 Octobre 1962

REUNION du 5ème MARDI 30 Octobre 1962

=====

Nous sommes, dans cette salle de l'Hôtel du Gai Rivage à l'ISLE-ADAM, réunis à 26 membres du Club presque tous accompagnés de nos femmes.

Notre membre d'honneur, Monsieur le Sous-Préfet et sa femme, Monsieur le Sénateur-Maire de PONTOISE CHAUVIN, et Monsieur LECOMTE, Maire de ST-OUEN l'AUMONE, ont bien voulu nous faire l'honneur de répondre à l'invitation de notre Président et d'assister à cette fête dont le but était de glorifier notre Past-Président BERTHELOT, et de fêter avec lui son accession au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur.

Nos amis, SIX du Club de PECAMP et Madame, et PACHOUD du Club d'ARGENTEUIL et Madame, se trouvent en notre compagnie au titre de visiteurs.

Se sont excusés nos amis DEBRIE, CAREL, DOLBEAU, FAURE-DERE, GREGOIRE et PICAULT.

Après un repas excellent dégusté dans une ambiance de franche amitié, notre Président KOEH prend la parole.

Mesdames,
Mademoiselle,
Messieurs nos hôtes de ce soir,
Mes Chers Amis,
Mon Cher José,

" Nous avons pensé qu'il te serait agréable d'avoir auprès de
" toi ce soir, d'abord tes amis rotariens - au grand complet - y compris
" notre Membre d'Honneur, Maurice LAMBERT, Sous-Préfet de PONTOISE. Je
" salue en lui, moins le représentant du Gouvernement, que le rotarien de
" coeur et de principes. Nous pensons bien que sa conception de la chose
" publique est 100 % rotarienne, et nous savons que ce qu'il fait tous les
" jours, ce n'est rien d'autre que ce que nous appelons, nous autres, dans
" notre terminologie propre, l'Action d'Intérêt Public ".

o/...